

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 94

15 janvier 2013

SOMMAIRE

Adagio S.A.	4503	Helarb Investments Partners (SCA) SI- CAR	4497
Adagio S.A.	4503	Hilconstruct S.A.	4497
Ährelux S.à r.l.	4502	HILinvest S.A.	4498
A.H.T.	4502	Home Invest Realisation S.à r.l.	4497
Albra S.A.	4504	HPAM China Property Fund, SCA-SICAR	4498
AM & FH S.à r.l.	4504	HSH Luxembourg S.à r.l.	4497
Arianesoft S.A.	4505	HSH Luxembourg S.à r.l.	4498
Balegem S.A.	4505	Icopal Debtco S.à r.l.	4499
Baypower S.à r.l.	4505	Immo Hoennerbesch S.A.	4499
BC Luxco 1	4506	Jufin S.A.	4511
Bergasa Holding S.A.	4506	Kauri Cab Valentina S.à r.l.	4503
Burglux S.A. Holding	4485	Linter S.A.	4506
Capital Quest	4485	PFCEE Soparfi A S.à r.l.	4509
C. Hypothek Lux S.à r.l.	4504	Ryder Capital Luxembourg Limited	4486
Corum International S.A.	4507	SDTP	4466
COTP S.A.	4507	SEB 10 - SICAV - FIS	4512
Dressane S.A.	4507	Sunset S.à r.l.	4475
Duchy Steel S.à r.l.	4502	Suomi Broadcast Networks Holding Lu- xembourg S.à r.l.	4508
EKIAM Management S.à r.l. & Cie. Neunte (9.) S.e.c.s.	4503	Taminco Group Holdings S.à r.l.	4466
EP Invest S.à r.l.	4476	TDR Capital S.à r.l.	4501
exceet Group SE	4502	Thèbes Investment S.à r.l.	4486
Gadebusch Invest Lux S.à r.l.	4490	Top One Investment S.A.	4500
Go Ahead SA	4512	Trait d'Esprit S.A.	4499
Greendale S.A.	4475	U IT S.à r.l.	4500
Green Energy s.à r.l.	4497	US Trade S.A.	4508
Green Space S.à r.l.	4484	Viewinvest SA	4500
Groupe Castelfort S.A.	4485	Wahl & May S.A.	4501
Hanmufa S.à r.l.	4496	Willem S.A.	4501
Hardware Software Service S.à r.l.	4485	Willem S.A.	4501
Haretis S.A.	4484		
Heider Tankschiffahrt S.à r.l.	4498		
HEINZ Constructions S. à r.l.	4498		

SDTP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 330, route de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 150.457.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161278/10.

(120212605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Taminco Group Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.000.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 131.970.

In the year two thousand and twelve, on the fourteenth day of Novembre, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Taminco Global Chemical Corporation, a company organized and existing under the laws of Delaware, having its registered address at 9 West 57th Street, 43rd Floor, New York, NY 10019, United States of America, in its capacity as sole shareholder (the Sole Shareholder) of Taminco Group Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 131.970 (the Company).

The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on August 24, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2428 on October 26, 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of same notary on August 31, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2481 on November 2, 2007.

The Sole Shareholder is duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. The Sole Shareholder holds all of the shares in the share capital of the Company;
- II. The Sole Shareholder has taken the following sole resolution:

First and Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to fully restate the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name.

1.1. The name of the company is "Taminco Group Holdings" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely

ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at ten million Euro (EUR 10,000,000), represented by one billion (1,000,000,000) shares in registered form, having a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Nomination, Appointment and Removal of managers.

7.1. Subject to the provisions of article 7.2 below, the Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. Managers appointed by resolution of the shareholders may only be appointed, subject to article 7.2(ii), from a list of nominees given by AP Taminco Global Chemical Holdings L.P. (Taminco L.P.). The process for nomination shall be as follows:

(i) prior to the Board sending to shareholders any notice calling a General Meeting or the sending of the wording of any Written Shareholders' Resolutions dealing with the appointment of managers, the Board shall request Taminco L.P. to provide it with the names of its nominees for appointment;

(ii) within two (2) days of receipt of the request referred to in article 7.2(i), Taminco L.P. shall provide the Board with the names of its nominees for the available positions, failing which or upon confirmation from Taminco L.P. before the end of such time period that it does not intend to provide any such nominees, the Board may elect such nominees in its own discretion;

(iii) the Board shall insert the nominations into (a) the agenda of the notice calling the General Meeting, or (b) the Written Shareholders' Resolutions sent to shareholders;

(iv) if shareholders do not resolve to appoint any of the managers nominated by Taminco L.P. or by the Board in accordance with article 7.2(ii), then the procedure referred to in this article 7.2 shall be repeated and Taminco L.P. shall nominate different persons for appointment as managers.

7.3. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(IV) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(V) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(VI) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(VII) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting (if held) shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10:00 a.m.. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to reappointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) the Board must resolve to distribute the interim dividends within two (2) months of the date of the interim accounts; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time."

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who signed it together with the undersigned notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatorze novembre, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Taminco Global Chemical Corporation, une société constituée selon les lois du Delaware, dont le siège social se situe au 9 West 57th Street, 43rd Floor, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique, en sa qualité d'associé unique (l'Associé Unique) de Taminco Group Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.970 (la Société).

La Société a été constituée suivant un acte de Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 24 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2428 du 26 octobre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'un acte du même notaire le 31 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2481 du 2 novembre 2007.

L'Associé Unique est représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. L'Associé Unique a pris l'unique résolution suivante:

Première et Unique résolution

L'Associé Unique décide de reformuler intégralement les statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

I. «Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination.

1.1. Le nom de la société est «Taminco Group Holdings» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000), représenté par un milliard (1.000.000.000) de parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. Sous réserve des dispositions de l'article 7.2 ci-dessous, la Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants nommés par une résolution des associés seront choisis, sous réserve de l'article 7.2(ii), à partir d'une liste de candidats fournie par AP Taminco Global Chemical Holdings L.P., (Taminco L.P.). La procédure à la candidature sera la suivante:

(i) avant que le Conseil n'envoie aux associés une convocation pour une Assemblée Générale ou le texte de Résolutions Ecrites des Associés pour la nomination des gérants, le Conseil demandera à Taminco L.P. de lui fournir les noms des candidats à la nomination;

(ii) dans les deux (2) jours suivant la réception de la demande mentionnée à l'article 7.2(i), Taminco L.P. fournira au Conseil les noms de ses candidats pour les postes libres, à défaut, ou si Taminco L.P. confirme avant la fin de ce délai qu'elle n'a pas l'intention de présenter lesdits candidats, le Conseil pourra librement choisir lesdits candidats;

(iii) le Conseil indiquera les propositions de candidats dans (a) l'ordre du jour de la convocation de l'Assemblée Générale, ou (b) le texte des Résolutions Ecrites des Associés envoyé aux associés;

(iv) si les associés ne prennent pas de décision concernant la nomination de l'un des gérants proposés par Taminco L.P. ou par le Conseil conformément à l'article 7.2(ii), alors la procédure mentionnée au présent article 7.2 sera réitérée et Taminco L.P. proposera d'autres personnes à la nomination comme gérants.

7.3. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les

décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant et porteront la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes de ses gérants et associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle (si elle a lieu) se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si le nombre d'associé dépasse vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) Le Conseil doit établir des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que des bénéfices et autres réserves suffisants (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la Réserve Légale;

(iii) le Conseil doit décider de distribuer les dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés par la distribution de dividendes intérimaires.

Si les dividendes intérimaires versés dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser le trop perçu à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.»

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'à la demande de cette même partie comparante, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

L'acte a été lu au mandataire de la partie comparante, qui l'a signé avec le notaire instrumentant.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15500. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012158570/504.

(120209178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Greendale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 62.079.

— EXTRAIT

En date du 6 décembre 2012, l'actionnaire unique a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Mme Séverine Lesgardeur, en tant qu'administrateur de la Société, est constatée avec effet au 14 juin 2012;
- La démission de M. Riaz Husain, en tant qu'administrateur de la Société, est constatée avec effet immédiat;
- La nomination de Mme Virginia Strelen, administrateur de la Société, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est acceptée avec effet immédiat et ce, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de l'an 2016;
- La nomination de M. Jacques de Patoul, administrateur de la Société, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est acceptée avec effet immédiat et ce, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de l'an 2016;
- Le siège social de la Société est transféré au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat;
- La démission de IAS Consulting Limited, en tant que commissaire aux comptes de la Société, est constatée avec effet immédiat;
- La nomination de Viscomte S.à r.l., nouveau commissaire aux comptes de la Société, avec siège social au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est acceptée avec effet immédiat et ce, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de l'an 2016;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161710/26.

(120213758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Sunset S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.817.

Les statuts coordonnés au 28/11/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10/12/2012.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2012161269/12.

(120212552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

EP Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.

R.C.S. Luxembourg B 173.184.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the sixth of November.

Before us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

CYANIRIS S.A., a société anonyme, having its registered office at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under number B 125.554 ("Cyaniris").

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, Lawyer, professionally residing in 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company ('société à responsabilité limitée"):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name of "EP Invest S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

Art. 2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. However, the Manager of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.2. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Manager.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is (i) the holding of participations, whether direct or indirect through directly or indirectly owned subsidiaries, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise, of stocks, bonds, debentures, notes, and other securities of any kind, equity or debt instruments (convertible or not) of any kind (including but not limited to synthetic securities), and (ii) the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2. The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other type of equity or debt instruments (convertible or not, preferential or not, redeemable or not).

3.3. In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies (including but not limited to the granting of any type of loan), take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4. In particular the Company may enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its affiliated or group companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of its affiliated or group companies, within the limits of any applicable law provision.

3.5. The Company may enter into any kind of credit derivative agreements, including but not limited to any type of swap agreements such as swap agreement under which the Company may provide credit protection to swap counterparty, any interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements.

3.6. The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate (including the acquisition and/or development) or on movable property. In addition, the Company may act as general partner of any of its subsidiaries and take all necessary or useful actions on their behalf if so required by the law applicable to such subsidiaries.

Art. 4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Capital. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (hereafter referred to as the "Shares"), all subscribed and fully paid-up. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders". In case all the Shares are held by one shareholder, it shall be referred to as the "Sole Shareholder".

Art. 6. Shares. The Shares shall be in registered form.

The Company may repurchase its Shares under due observance of the provisions of the Law.

Art. 7. Change to share capital. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the Sole Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 8. Share Premium Reserve. The Shares may be issued with or without share premium. For the purpose of these Articles, "Issue Price" for any given Share means the subscription price paid for such Share including its nominal value and any possible share premium (the "Share Premium"). Unless totally or partially allocated to the legal reserve, the share premium paid on any Share shall be transferred to a premium account (the "Share Premium Reserve") which, unless otherwise decided by the Shareholders from time to time, constitute a sum available for distribution of dividends or liquidation boni or for the payment of any redemption price or any other form of distribution on the Shares. The Share Premium Reserve can be distributed or repaid from time to time upon decision of the Manager. Unless otherwise decided by the Shareholders, the Share Premium shall remain attached to the Shares issued subject to such Share Premium.

Art. 9. Indivisibility. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. Transfer of shares.

10.1. In case of a Sole Shareholder, the Shares held by the Sole Shareholder are freely transferable to third parties.

10.2. In case of plurality of Shareholders, the transfer of Shares between Shareholders is free and to non-Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

10.3. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

Chapter III. Management

Art. 11. General.

11.1. The Company shall be managed by a Manager (the "Manager"), who needs not to be Shareholder.

11.2. The Manager shall be appointed by a decision of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with Articles 18 to 20.

11.3. The Manager shall be appointed for an unlimited period and shall hold office until his successor is elected.

11.4. The Manager may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders.

11.5. The Company shall reimburse the Manager for reasonable expenses incurred in the carrying out of his office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Manager.

Art. 12. Procedures of Meeting. The Manager may choose a secretary, who need not be a Manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Manager and of the Shareholders.

Art. 13. Minutes of meetings of the Manager. The resolutions of the Manager shall be recorded in the minutes, to be signed by the Manager.

Art. 14. Powers of the Manager. The Manager will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Manager.

Art. 15. Delegation.

15.1. The Manager may delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

15.2. The Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 16. Binding signature. The Company shall be bound by the sole signature of the Manager or by the single or joint signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the Manager.

Art. 17. Liability of the Manager.

17.1. The Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a corporate representative he is only responsible for the execution of his mandate.

17.2. The Company shall indemnify the Manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Manager, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which a court shall finally adjudge in such action, suit or proceeding that he is liable for gross negligence or misconduct; in the event of an out-of-court settlement or any procedure where a court is not involved, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the out-of-court settlement or any other form of mutual agreement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit any gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Chapter IV. General meeting of shareholder(s)**Art. 18. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.**

18.1. The general meeting of the Shareholders is authorised, in particular, to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of the Shareholders.

18.2. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

18.3. In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Art. 19. Holding of General Meetings.

19.1. General meetings of the Shareholders are convened by the Manager. Such meetings must be convened if Shareholders representing more than fifty per cent of the Company's capital so require.

19.2. The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

19.3. Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Manager.

Art. 20. Quorum and Majorities.

20.1. Subject to Articles 20.2 to 20.4, collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and, subject to Articles 20.2 to 20.4, decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

20.2. Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

20.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. Business year**Art. 21. Financial year.**

21.1. The Company's financial year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

21.2. At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Manager and the Manager prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

21.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Appropriation of profits.

22.1. Legal Reserve

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

22.2. Available Profit

Each Share is entitled to the payment of dividend to the extent the Company has sufficient sums available for distribution which include amongst others the profit at the end of each business year (or, in the case of interim dividends, at the end of the period ending immediately before the decision to pay such dividends) plus any profits carried forward and any amounts drawn from reserves which are available for that purpose (therefore, including any Share Premium Reserve) less any loss carried forward and sums to be placed to reserve in accordance with the Law or the Articles.

22.3. Dividends

22.3.1. Distribution of annual dividend

At the end of each financial year and following the approval of the annual accounts by the Shareholders in compliance with the Law, the Shareholders may decide to distribute an annual dividend in accordance with the Law.

22.3.2. Distribution of interim dividend

Interim dividends may be distributed by the Manager in accordance with the Law and provided that the Manager has previously taken every measure necessary in order to ascertain the existence of distributable profit within the meaning of the Law.

22.3.3. Distribution out of reserves and/or profits carried forward

In addition to the annual dividend, the Shareholders can decide at any time during the financial year to distribute all or part of the reserves available for distribution and/or profits carried forward as shown in the last financial accounts which have been approved by the Shareholders, to the extent such reserves have not been reduced by any loss carried forward and/or realized since the last financial year for which such annual accounts have been approved. For the avoidance of doubt, the Shareholders are authorized to distribute all or part of the reserves available for distribution and/or profits carried forward even if the annual accounts of the last year that has closed have not been already approved subject to (i) the annual accounts for the preceding year having been approved and (ii) interim financial statements having been provided to the Shareholders in order to ascertain the existence of distributable reserves and profits carried forward.

22.3.4. Distribution in kind

The Manager may decide, subject to the consent of each Shareholder, to proceed with a distribution in kind in lieu of cash. In such a case, the distribution in kind shall be at the value attributable to such assets. If such assets are subject to restrictions on any such distribution or any subsequent transfer (including, for the avoidance of doubt, any legal, dealing and/or contractual restrictions), the Manager will take into account such restrictions in determining the value of the assets distributed.

Chapter VI. Liquidation

Art. 23. Causes of Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Sole Shareholder or of one of the Shareholders.

Art. 24. Liquidation.

24.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in compliance with Article 20.

24.2. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the meeting of Shareholders affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Chapter VII. Applicable law

Art. 25. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

Subscription - Payment

Thereupon, Cyaniris, pre-named and represented as stated here above, declares to have subscribed and to have fully paid up twelve thousand five hundred (12,500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as Manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. Charles Roemers, Attorney-at-Law, born on 15 March 1965 in Moresnet (Belgium), with professional address at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. The registered office of the Company is established at 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

French translation:

L'an deux mille douze, le six novembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

CYANIRIS S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.554 ("Cyaniris").

Ici représenté par Sofia Da Chao Conde, juriste, résidant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination sociale. Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "EP Invest S.à r.l.", qui sera régie par les lois se rapportant à une telle société (la "Société"), et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la "Loi") ainsi que par les statuts (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Le siège social pourra être transféré à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée extraordinaire des Associés délibérant tel que prévu pour la modification des Statuts. Toutefois, le Gérant de la Société est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la ville de Luxembourg.

2.2. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire. La décision de transférer à l'étranger le siège social sera prise par le Gérant.

Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est (i) la détention de participations, quelle soit directe ou indirecte à travers ses filiales directes ou indirectes, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés Luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, de capital ou d'instruments de dettes (convertibles ou non) de quelque forme que ce soit (incluant sans limitation des titres synthétiques), et (ii) la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2. La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes ainsi que tous autres instruments de dette (convertible ou non, préférentielle ou non, rachetable ou non).

3.3. D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe (incluant notamment l'octroi de tout type de prêt), prendre toutes mesures de contrôle et/ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4. En particulier, la Société peut conclure tout contrat de garantie, de gage ou toutes autres formes de sûretés, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs) de l'entreprise, ou par toutes ou l'une de ces méthodes, en vue de l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de toutes sociétés du groupe ou de tous administrateurs, gérants ou autres mandataires de la Société ou de toutes sociétés du groupe dans les limites de la loi luxembourgeoise.

3.5. La Société peut conclure toute sorte de contrats de crédit dérivé, incluant sans limitation tout type de contrats d'échange tel qu'un contrat d'échange par lequel la Société pourra fournir une protection de crédit sur la contrepartie à échanger, tout intérêt et/ou contrats d'échange de devises et autres contrats financiers dérivés.

3.6. La Société peut en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers (incluant l'acquisition et/ou le développement). De plus, la Société peut agir en tant que gérant de ses filiales et adopter toutes les actions nécessaires ou utiles en leur nom s'il en est ainsi requis par la loi applicable à ces filiales.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune (ci-après les «Parts Sociales»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés». Au cas où toutes les Parts Sociales seraient détenues par un associé, il sera fait référence à l'«Associé Unique».

Art. 6. Parts Sociales. Les Parts Sociales seront nominatives.

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par résolution de l'Associé Unique ou, par décision de l'assemblée générale des Associés, adoptée telle que prévu pour la modification des Statuts.

Art. 8. Réserve Prime d'Emission. Les Parts Sociales pourront être émises avec ou sans prime d'émission. Pour les besoins des Statuts, le «Prix d'Emission» pour toute Part Sociale donnée signifie le prix de souscription payé pour cette Part Sociale incluant sa valeur nominale et toute prime d'émission (la «Prime d'Emission») éventuelle. Sauf à être totalement ou partiellement allouée à la réserve légale, la prime d'émission payée sur toute Part Sociale devra être transférée sur un compte prime (la «Réserve Prime d'Emission») qui, sauf décision contraire des Associés prise de temps à temps, constitue une somme disponible pour la distribution de dividendes ou boni de liquidation ou pour le paiement de tout prix de rachat ou toute autre forme de distribution sur les Parts Sociales. La Réserve Prime d'Emission peut être distribuée ou remboursée à tout moment sur décision du Gérant. Sauf à ce que les Associés en aient décidé autrement, la Prime d'Emission restera attachée aux Parts Sociales émises avec cette Prime d'Emission.

Art. 9. Indivisibilité. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, puisque seul un propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires doivent nommer une seule personne pour les représenter envers la Société.

Art. 10. Cession de parts sociales.

10.1. En cas d'Associé Unique, les Parts Sociales détenues par l'Associé Unique sont librement cessibles à des tiers.

10.2. En cas de pluralité d'Associés, la cession des Parts Sociales entre Associés est libre et à des non-Associés est soumise à l'approbation préalable de l'assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

10.3. Un registre d'Associés sera conservé au siège social de la Société en conformité avec les dispositions de la Loi et pourra être consulté par chaque Associé qui le demande.

Chapitre III. Gérance

Art. 11. Général.

11.1. La Société est gérée par un Gérant (le «Gérant»), qui n'est pas nécessairement Associé.

11.2. Le Gérant sera nommé par une décision de l'assemblée générale des Associés adoptée en conformité avec les Articles 18 à 20.

11.3. Le Gérant sera nommé pour une durée illimitée et restent en fonction jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

11.4. Le Gérant pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les Associés.

11.5. La Société pourra rembourser au Gérant les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de son mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Gérant.

Art. 12. Modalités procédurales du Gérant. Le Gérant pourra choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Gérant et des Associés.

Art. 13. Procès-verbaux du Gérant. Les résolutions du Gérant seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le Gérant.

Art. 14. Pouvoirs du Gérant. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour effectuer tous les actes et opérations entrant dans l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des Associés, tombent sous la compétence du Gérant.

Art. 15. Délégation.

15.1. Le Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

15.2. Le Gérant détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 16. Pouvoir de signature. La Société est engagée par la seule signature du Gérant ou par la signature unique ou conjointe de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Art. 17. Responsabilité du Gérant.

17.1. Le Gérant ne contracte en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; en tant que mandataire social, il est seulement responsable pour l'exécution de son mandat.

17.2. La Société doit indemniser le Gérant et ses héritiers, exécutants et administrateurs, contre les dépenses, dommages, compensations et coûts raisonnablement supportés par lui en rapport avec toute action, procès ou poursuites dont il est partie en raison de sa personne ou en tant que Gérant, ou, à la demande de la Société, ou de toute autre société dont la Société est Associé ou créancier et pour lequel il n'est pas en droit d'être indemnisé, à l'exception des affaires pour lesquelles une court le juge dans le cadre d'une telle action, procès ou poursuites, responsable de négligence grave ou d'inconduite; dans le cadre d'un accord transactionnel ou de toute autre procédure où une court n'intervient pas, l'indemnisation doit être fournie uniquement en liaison avec ces affaires couvertes par cet accord transactionnel ou par toute autre forme d'accord entre les parties, et seulement dans la mesure où la Société se voit confirmer par son conseiller juridique que la personne qui doit être indemnisée n'a pas commis une négligence grave ou une inconduite. Le droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il pourrait avoir droit.

Chapitre IV. Assemblée général des associés

Art. 18. Pouvoirs des l'assemblée général des Associé(s) - Votes.

18.1. L'assemblée générale des Associés est autorisée, en particulier, à modifier les Statuts, à changer la nationalité de la Société et à augmenter les engagements des Associés.

18.2. Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des Parts Sociales détenues par lui.

18.3. En cas d'Associé unique détenant toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont enregistrés dans des procès-verbaux ou retranscrit par écrit.

Art. 19. Tenue des Assemblées Générales.

19.1. Les Assemblées Générales des Associés sont convoquées par le Gérant. De telles assemblées doivent être convoquées si les Associés représentant plus que cinquante pour cent du capital social de la Société le requièrent.

19.2. La tenue des assemblées générale n'est pas obligatoire si le nombre des Associés n'excède pas vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associés reçoit le texte précis des résolutions ou décision à adopter et donne son vote par écrit.

19.3. Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes doivent être soumis pour approbation aux Associés qui doivent également voter spécifiquement sur la décharge à donner au Gérant.

Art. 20. Quorum et Majorités.

20.1. Sous réserve des Articles 20.2 à 20.4, les décisions collectives sont seulement valablement prises dans la mesure où les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce nombre n'est pas atteint à la première réunion ou première consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et, sous réserve des Articles 20.2 à 20.4, les décisions sont adoptées par une majorité de suffrages, par rapport à la portion de capital représenté.

20.2. Les résolutions modifiant les Statuts pourront seulement être adoptées à la majorité en nombre des associés détenant au moins les trois quart du capital social de la Société.

20.3. Toutefois, la nationalité de la Société pourra être modifiée et les engagements des ses Associés augmentés seulement à l'unanimité des Associés et conformément à toute autre exigence légale.

Chapitre V. Exercice social.

Art. 21. Exercice social.

21.1. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

21.2. À la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant et le Gérant dresse un inventaire indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société.

21.3. Chaque Associé pourra examiner l'inventaire susmentionné et le bilan au siège social de la Société.

Art. 22. Affectation des bénéfices.

22.1. Réserve légale

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve requise par la Loi. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

22.2. Bénéfice Disponible

Chaque Part Sociale donne droit au paiement de dividendes dans la mesure où la Société a suffisamment de sommes disponibles à distribuer incluant entre autres le bénéfice à la fin de chaque exercice social (ou, en cas de dividendes intérimaires, à la fin de la période se terminant immédiatement avant la décision de payer de tels dividendes) plus tous les bénéfices reportés et toutes les sommes tirées des réserves qui sont disponibles à ce titre (par conséquent, incluant la Réserve Prime d'Émission) moins les pertes reportées et les sommes à allouer à une réserve en conformité avec la Loi et les Statuts.

22.3. Dividendes

22.3.1. Distribution d'un dividende annuel

A la fin de chaque exercice social et suivant l'approbation des comptes annuels par les Associés en conformité avec la Loi, les Associés peuvent décider de distribuer un dividende annuel en conformité avec la Loi.

22.3.2. Distribution d'un dividende intérimaire

Des dividendes intérimaires pourront être distribués par le Gérant en conformité avec la Loi et à condition que le Gérant ait préalablement pris toute mesure nécessaire pour s'assurer de l'existence de bénéfice distribuable au sens de la Loi.

22.3.3. Distribution de réserves et de résultat reporté

En plus du dividende annuel, les Associés peuvent décider à tout moment durant l'exercice social de distribuer tout ou partie des réserves disponibles et/ou des résultats reportés telles que montrées dans les derniers comptes annuels qui ont été approuvés par les Associés en conformité avec la Loi, dans la mesure où ces réserves n'ont pas été réduits par les pertes reportées et/ou la perte réalisée depuis le dernier exercice social pour lequel de tels comptes annuels ont été approuvés. Afin d'éviter tout doute, il est précisé que les Associés ont le droit de procéder à une distribution de tout ou partie des réserves disponibles et/ou des résultats reportés alors même que les comptes annuels du dernier exercice clôturé n'ont pas encore été approuvés à condition que (i) les comptes annuels de l'exercice précédent ait été approuvés et que (ii) une situation intérimaire ait été fournie aux Associés afin de leur permettre de vérifier l'existence de réserves et de résultats reportés distribuables.

22.3.4. Distribution en nature

Le Gérant pourra décider, sous réserve du consentement de chaque Associé, de procéder à une distribution en nature au lieu de liquidités. Dans un tel cas, la distribution en nature devra être faite à la valeur attribuée à ces actifs. Si ces actifs sont soumis à des restrictions pour toute distribution ou toute cession subséquente (incluant, pour éviter tout doute, toutes restrictions légales et/ou contractuelles), le Gérant prendra en compte ces restrictions dans la détermination de la valeur des actifs distribués.

Chapitre VI. Liquidation

Art. 23. Causes de dissolution. La Société ne doit pas être dissoute pour cause de décès, suspension des droits civiques, insolvabilité ou faillite de l'Associé Unique ou d'un des Associés.

Art. 24. Liquidation.

24.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une résolution des Associés prise dans les formes requises par l'Article 20.

24.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des Associés décidant la dissolution, laquelle déterminera en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Pour tous les points non réglés dans les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Ensuite, Cyaniris, prénommée, déclare avoir souscrit et libéré les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales du capital social au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme Gérant de la Société pour une durée indéterminée:
- M. Charles Roemers, Avocat, né le 15 mars 1965 à Moresnet (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
2. Le siège social de la Société est établi au 37, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15003. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012158204/458.

(120209168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Haretis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 160.315.

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 16 novembre 2012 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2012;
- L'adresse professionnelle de Monsieur Alberto Morandini a été transférée du 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2012;
- Monsieur Alberto Morandini est nommé président du conseil d'administration avec effet immédiat et ce pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161731/16.

(120213578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Green Space S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3739 Rumelange, 16, rue des Martyrs.

R.C.S. Luxembourg B 50.789.

Le bilan arrêté au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 décembre 2012.

Pour GREEN SPACE SARL

Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2012161709/12.

(120213525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Groupe Castelfort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 128.955.

Monsieur Romain THILLENS et Monsieur Christophe BLONDEAU ont remis leur démission, avec effet au 10 décembre 2012, de leurs mandats d'administrateurs de la société GROUPE CASTELFORT S.A., une Société Anonyme, ayant son siège social au 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 128.955 (la «Société»).

H.R.T. Révision S.A. (anciennement H.R.T. Révision S.à r.l.) a également remis, avec effet au 10 décembre 2012, sa démission de son mandat de commissaire aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161711/15.

(120213290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Hardware Software Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 5B, rue de l'Etang.

R.C.S. Luxembourg B 125.559.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/2012.

Référence de publication: 2012161721/10.

(120213368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Burglux S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 15.938.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale, qui s'est tenue en date du 7 décembre 2012 que

1. l'assemblée a décidé la clôture de la liquidation et constate la dissolution définitive de la société.
2. les documents de la société seront conservés pendant la durée légale de cinq ans au siège de la société, 23, rue Beaumont à L -1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2012163826/17.

(120217121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2012.

Capital Quest, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 142.388.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2012161549/12.

(120213423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Thèbes Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 150.787.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161315/10.

(120212535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Ryder Capital Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 50.000.002,00.

Siège de direction effectif: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 149.961.

In the year two thousand and twelve, on the fourteenth day of the month of November.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

Ryder Capital UK Holdings LLP, a limited liability partnership (No. OC 377950) whose registered office is at Unit 1-3 Prince Maurice Court, Hambleton Avenue, Devizes, Wiltshire, SN10 2RT, United Kingdom,

here represented by Mrs. Sofia Afonso Da Chao Conde, private employee, professionally residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") representing the entire share capital of Ryder Capital Luxembourg Limited, a limited liability company (société à responsabilité limitée), registered in England and Wales under number 4581752 and governed by the laws of England and Wales and the Grand Duchy of Luxembourg, registered in Luxembourg with the Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 149.961, with a share capital of fifty million and one Sterling Pounds (GBP 50,000,001.-), having its registered office at Unit 13 Prince Maurice Court, Hambleton Avenue, Devizes, Wiltshire, SN10 2RT, United Kingdom and its principal establishment in Luxembourg at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (the "Company").

III. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have last been amended by a deed of the undersigned notary on 11 October 2012, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To increase the share capital of the Company by an amount of one Sterling Pound (GBP 1.-) so as to raise it from its current amount of fifty million and one Sterling Pounds (GBP 50,000,001.-), represented by fifty million and one (50,000,001) shares with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.-) each, to an amount of fifty million and two Sterling Pounds (GBP 50,000,002.-) represented by fifty million and two (50,000,002) shares with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.-) each;

2. To issue, with payment of a total share premium of three hundred eighty-one million six hundred and seventy-one thousand four hundred and eighteen Sterling Pounds (GBP 381,671,418.-), one (1) new share with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.), having the same rights and privileges as the existing shares;

3. To accept the subscription of one (1) newly issued share (the "New Share") by Ryder Capital UK Holdings LLP, a limited liability partnership (No. OC 377950) whose registered office is at Unit 1-3 Prince Maurice Court, Hambleton Avenue, Devizes, Wiltshire, SN 10 2RT, United Kingdom (the "Sole Shareholder"), with payment of a total share premium of three hundred eighty-one million six hundred and seventy-one thousand four hundred and eighteen Sterling Pounds (GBP 381,671,418.-), by a contribution in kind of (i) forty-two million four hundred fourteen thousand five hundred forty-nine (42,414,549) A ordinary shares and twenty-one million seven hundred eighty-three thousand four hundred three (21,783,403) B ordinary shares issued by Ryder System Holdings Ltd., a limited liability company having its registered

office at Unit 1-3, Prince Maurice Court Hambleton Avenue, Devizes, Wiltshire SN10 2RT, registered under company number 02284754 ("RSHUK") with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.-) each (the "RSHUK Shares") and (ii) two hundred sixty-six (266) shares issued by RSI Holding B.V., a private limited liability company under Dutch law, having its registered office address at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, the Netherlands, registered with the Trade Register of the Chambers of Commerce under number 33302665 ("RSIHBV") with a nominal value of four hundred fifty-four Euro (EUR 454.-) each, (the "RSIHBV Shares" and together with the RSHUK Shares the "Receivables") and to allocate such New Share to the Sole Shareholder;

4. To amend article 12 of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 3. above, as follows:

" **12.** The fully paid-up and issued share capital of the Company is set at fifty million and two Sterling Pounds (GBP 50,000,002.-) represented by fifty million and two (50,000,002) shares with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.-) each."

5. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of one Sterling Pound (GBP 1.-) so as to raise it from its current amount of fifty million and one Sterling Pounds (GBP 50,000,001.-), represented by fifty million and one (50,000,001) shares with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.-) each, to an amount of fifty million and two Sterling Pounds (GBP 50,000,002.-) represented by fifty million and two (50,000,002) shares with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.-) each.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to issue, with payment of a total share premium of three hundred eighty-one million six hundred and seventy-one thousand four hundred and eighteen Sterling Pounds (GBP 381,671,418.-), one (1) new share with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.-), having the same rights and privileges as the existing shares.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to accept the subscription of such one (1) New Share by the Sole Shareholder by a contribution in kind of the Receivable and to allocate such New Share to the Sole Shareholder.

Subscription - Payment

There now appears Mrs. Sofia Afonso Da Chao Conde, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of the Sole Shareholder, by virtue of a power of attorney given under private seal above mentioned.

The Sole Shareholder, prenamed, acting through its attorney, declares to subscribe to the New Share, with payment of a total share premium of three hundred eighty-one million six hundred and seventy-one thousand four hundred and eighteen Sterling Pounds (GBP 381,671,418.-), and to make payment in full for such newly subscribed share by a contribution in kind consisting of the Receivables (the "Contribution").

The Sole Shareholder, acting through its attorney, declares that the value of the Contribution has been certified by a declaration of recipient company issued on 14 November 2012, signed by Xavier de Cilia in his capacity as category B manager of the Company and authorized signatory as at the date of the Contribution at three hundred eighty-one million six hundred and seventy-one thousand four hundred and nineteen Sterling Pounds (GBP 381,671,419.-), which declaration will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The Receivables, contributed in kind, are freely transferable and there exists no impediments to its free transferability to the Company and valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Receivables to the Company.

Proof of the ownership by the Sole Shareholder of the Receivables has been given.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to amend article 12 of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 3. above, as follows:

" **12.** The fully paid-up and issued share capital of the Company is set at fifty million and two Sterling Pounds (GBP 50,000,002.-) represented by fifty million and two (50,000,002) shares with a nominal value of one Sterling Pound (GBP 1.-) each."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7.000.-).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatorzième jour du mois de novembre.

Devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Ryder Capital UK Holdings LLP, une limited liability partnership (No. OC 377950), ayant son siège social au Unit 1-3 Prince Maurice Court, Hambleton Avenue, Devizes, Wiltshire, SN10 2RT, Royaume-Uni,

ici représentée par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

I. Cette procuration restera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement.

II. La partie comparante déclare qu'elle est l'associé unique (l'"Associé Unique") représentant l'intégralité du capital social de Ryder Capital Luxembourg Limited, une société à responsabilité limitée, enregistrée en Angleterre et Pays de Galles sous le numéro 4581752 et organisée selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles ainsi que du Luxembourg, enregistrée au Luxembourg auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.961, ayant un capital social de cinquante millions et une livres sterling (GBP 50.000.001,-) et son siège social au Unit 1-3 Prince Maurice Court, Hambleton Avenue, Devizes, Wiltshire, SN10 2RT, Royaume-Uni ainsi que son établissement principal au Luxembourg au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (la "Société").

III. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné du 11 octobre 2012, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

IV. La partie comparante, dûment représentée comme dit ci-dessus, ayant reconnu être parfaitement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de une livre sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante millions et une livres sterling (GBP 50.000.001,-) représenté par cinquante millions et une (50.000.001) parts sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, à un montant de cinquante millions et deux livres sterling (GBP 50.000.002,-) représenté par cinquante millions et deux (50.000.002) parts sociales d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

2. Emission, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent quatre-vingt-un million six cent soixante et onze mille quatre cent dix-huit livres sterling (GBP 381.671.418,-), de une (1) part sociale ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) ayant les mêmes droits et privilèges que ceux conférés aux parts sociales existantes.

3. Acceptation de la souscription de cette part sociale nouvellement émise (la "Nouvelle Part Sociale") par Ryder Capital UK Holdings LLP, une limited liability partnership (No. OC 377950), ayant son siège social au Unit 1-3 Prince Maurice Court, Hambleton Avenue, Devizes, Wiltshire, SN10 2RT, Royaume-Uni (l'"Associé Unique"), avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent quatre-vingt-un million six cent soixante et onze mille quatre cent dix-huit livres sterling (GBP 381.671.418,-), par un apport en nature de (i) quarante-deux millions quatre cent quatorze mille cinq cent quarante-neuf (42,414,549) actions ordinaires A et vingt-et-une million sept cent quatre-vingt-trois mille quatre cent trois (21,783,403) actions ordinaires B émises par Ryder System Holdings Ltd., une limited company, ayant son siège social au Unit 1-3, Prince Maurice Court Hambleton Avenue, Devizes, Wiltshire SN10 2RT, enregistrée sous le numéro 02284754 ("RSHUK") avec une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune (les "Actions RSHUK") et (ii) deux cent soixante-six (266) actions émises par RSI Holding B.V., une société à responsabilité limitée soumise aux droits des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès du registre de commerce de la Chambre de Commerce sous le numéro 33302665 ("RSIHBV") ayant une valeur nominale de quatre cents cinquante-quatre euros (EUR 454,-) chacune (les "Actions RSIHBV" et ensemble avec les Actions RSHUK les "Créances"), et allouer cette Nouvelle Part Sociale à l'Associé Unique.

4. Modification subséquente de l'article 12 des Statuts de façon à refléter les résolutions adoptées sous les points 1 à 3 ci-dessus, de la façon suivante:

" **12.** Le capital social entièrement souscrit et libéré de la Société est établi à cinquante millions et deux livres sterling (GBP 50.000.002,-) représenté par cinquante millions et deux (50.000.002) parts sociales d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune. "

5. Divers.

a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de une livre sterling (GBP 1,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante millions et une livres sterling (GBP 50.000.001,-) représenté par cinquante millions et une (50.000.001) parts sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, à un montant de cinquante millions et deux livres sterling (GBP 50.000.002,-) représenté par cinquante millions et deux (50.000.002) parts sociales d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent quatre-vingt-un million six cent soixante et onze mille quatre cent dix-huit livres sterling (GBP 381.671.418,-), une (1) part sociale ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,) ayant les mêmes droits et privilèges que ceux conférés aux parts sociales existantes.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'accepter la souscription de la Nouvelle Part Sociale par l'Associé Unique, par un apport en nature de la Créance et d'allouer la Nouvelle Part Sociale à l'Associé Unique.

Souscription - Paiement

Comparet maintenant Madame Sofia Afonso Da Chao Conde, précitée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Associé Unique en vertu de la procuration donnée sous seing privé ci-avant mentionnée.

L'Associé Unique, précité, agissant par le biais de son mandataire, déclare souscrire à la Nouvelle Part Sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent quatre-vingt-un million six cent soixante et onze mille quatre cent dix-huit livres sterling (GBP 381.671.418,-), et d'effectuer la libération en totalité pour cette nouvelle part sociale souscrite par un apport en nature consistant en les Créances (l' "Apport").

L'Associé Unique, agissant par le biais de son mandataire, déclare que la valeur de l'Apport a été certifiée par une déclaration de la société bénéficiaire émise en date du 14 novembre 2012, signée par Xavier de Cilia en sa capacité de gérant de catégorie B de la Société et signataire autorisé à la date de l'Apport, à trois cent quatre-vingt-un million six cent soixante et onze mille quatre cent dix-neuf livres sterling (GBP 381.671.419,-), laquelle déclaration restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci à l'enregistrement.

Les Créances, apportées en nature, sont librement transmissibles et il n'existe pas d'empêchement à leur libre cessibilité à la Société, et des instructions appropriées ont été données pour entreprendre toutes les notifications, enregistrements et autres formalités nécessaires pour parfaire un transfert valable des Créance à la Société.

Preuve de la propriété des Créances par l'Associé Unique a été apportée.

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 12 des Statuts de façon à refléter les résolutions adoptées sous les points 1 à 3 ci-dessus, de la façon suivante:

" **12.** Le capital social entièrement souscrit et libéré de la Société est établi à cinquante millions et deux livres sterling (GBP 50.000.002,-) représenté par cinquante millions et deux (50.000.002) parts sociales d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, passé à Esch-sur-Alzette (Grand Duché de Luxembourg), à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 23 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15498. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012158472/208.

(120209180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Gadebusch Invest Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 173.203.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the sixteenth of November.

Before Us, Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), currently prevented, who will guard the original of the present deed.

THERE APPEARED:

Gadebusch Invest GmbH, a company incorporated under the German laws, having its registered office in D-19205 Gadebusch, Erich-Weinert-Strasse 14, registered with the Trade and Companies Register of Schwerin (Germany) under the number HRB 11339, duly represented by Mr Knut ROPTE,

himself here represented by Mr Gianpiero SADDI, private employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Gadebusch (Germany) on November 15th, 2012.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Gadebusch Invest Lux S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10th, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies

and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed ad nutum.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by any manager of the Company.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

14. Accounting year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and other expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward. Additionally, the manager, or in case of plurality of managers; the board of managers may decide to pay interim dividends.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

Thereupon, Gadebusch Invest GmbH, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Dr. Reinhard KRAFFT, company manager, born on July 21st, 1964 in Athens (Greece), with professional address at 291, route de Luxembourg, L-1150 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

Pardevant Nous, Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), momentanément absente et qui restera le dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

Gadebusch Invest GmbH, une société de droit allemand, ayant son siège social à D-19205 Gadebusch, Erich-Weinert-Straße 14, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Schwerin (Allemagne) sous le numéro HRB 11339, dûment représenté par Monsieur Knut ROPTE,

lui-même ici représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Gadebusch (Allemagne) le 15 novembre 2012.

Ladite procuration, après paraphe «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, es-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Gadebusch Invest Lux S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront

ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet l'acquisition par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés ils constitueront un conseil de gérance.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou s'il y a plus d'un gérant, par tout gérants.

9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et autres charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter. D'autant plus, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance peut décider de procéder au paiement des comptes sur dividendes.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Gadebusch Invest GmbH, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entièreté du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Dr. Reinhard KRAFFT, administrateur, né le 21 juillet 1964 à Athènes (Grèce) ayant son adresse professionnelle au 291, route de Luxembourg, L-1150 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société se trouve au 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Saddi et R. Arrensdorff.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 novembre 2012. Relation: LAC/2012/54846. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Référence de publication: 2012158239/364.

(120209393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Hanmufa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 157.112.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012161729/10.

(120213272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Green Energy s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 151.616.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012161708/10.

(120213324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Helarb Investments Partners (SCA) SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 124.846.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012161734/11.

(120213101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Hilconstruct S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 69, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 141.736.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012161736/10.

(120213919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

HSH Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.858.

Le bilan au 31 Décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 Décembre 2012.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2012161739/13.

(120213646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Home Invest Realisation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7556 Mersch, 9, place Saint Michel.

R.C.S. Luxembourg B 101.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOME INVEST REALISATION S.à r.l.

Référence de publication: 2012161737/10.

(120213559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

HPAM China Property Fund, SCA-SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.999.

Les comptes annuels au 31/12/11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012161738/10.

(120213869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

HILinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8291 Meispelt, 38, rue de Kopstal.

R.C.S. Luxembourg B 158.112.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012161735/10.

(120213918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

HEINZ Constructions S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5532 Remich, 9, rue Enz.

R.C.S. Luxembourg B 125.303.

Le bilan arrêté au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 décembre 2012.

Pour HEINZ CONSTRUCTIONS SARL

Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2012161733/12.

(120213528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Heider Tankschiffahrt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5540 Remich, 41, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 150.731.

Le bilan arrêté au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 11 décembre 2012.

Pour HEIDER TANKSCHIFFFAHRT SARL

Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2012161732/12.

(120213526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

HSH Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.858.

Le bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 Décembre 2012.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Mandataire

Référence de publication: 2012161740/13.

(120213647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Icopal Debtco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 149.988.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2012161744/12.

(120213330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Immo Hoennerbesch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 69, Parc d'activités de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 159.959.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012161745/10.

(120213917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Trait d'Esprit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 68.525.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale de la société Trait d'Esprit S.A. tenue au siège de la société en date du 7 juin 2012

Tous les actionnaires étant présents.

Les administrateurs décident:

- de prendre acte de la démission du Commissaire aux Comptes CONCORD INTERNATIONAL MARKETING SARL.
- de nommer comme Commissaire aux Comptes la société MATHILUX SARL, dont le siège social se situe au 8, rue Théodore de Wacquant à L - 3899 FOETZ, immatriculée au RCSL sous le numéro B 125120. Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2017.

La décision a été prise à l'unanimité.

Après cela, l'assemblée générale est déclarée comme terminée.

TRAIT D'ESPRIT S.A.
Olivier GODART
Administrateur Délégué

Référence de publication: 2012162050/19.

(120213666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

U I T S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.
R.C.S. Luxembourg B 153.793.

Extrait rectificatif (dépôt initial n° L120162916)

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2012162055/15.

(120213707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Viewinvest SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 160.596.

Extrait de la résolution prise lors de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique tenue ce jeudi 22 novembre 2012

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société, ce qui suit:

L'assemblée générale extraordinaire a décidé à l'unanimité des voix de nommer aux fonctions d'administrateur unique, Monsieur Marc BODELET, maître en droit, demeurant à L-1940 Luxembourg, 478 A, Route de Longwy, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Le mandat du nouvel administrateur unique expirera à l'assemblée générale annuelle de l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012162069/20.

(120213735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Top One Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 147.675.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 5 juin 2012:

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes étant échus, l'Assemblée décide:

De nommer à la fonction de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Giovanni VITTORE, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

De nommer à la fonction d'Administrateur, Monsieur Roland DE CILLIA, Expert-Comptable, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

De nommer à la fonction d'Administrateur, Monsieur Frédéric NOEL, Avocat, demeurant professionnellement au 1, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg;

De nommer à la fonction de Commissaire aux Comptes, la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à.r.l., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg n° B 33849, établie aux 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

TOP ONE INVESTMENT S.A.

Référence de publication: 2012162048/19.

(120213509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Willem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 114.526.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2012:

- Le mandat de KPMG Lux S.à r.l. de 9, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de KPMG Lux S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 7 juin 2012.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2012162071/15.

(120214004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Willem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 114.526.

—
Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012162072/10.

(120214005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Wahl & May S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Alzingen, 429, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 67.208.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162074/10.

(120213950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

TDR Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 152.755.

—
Extrait des résolutions des associés datées du 11 décembre 2012

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de:

* Monsieur Eric LECHAT en qualité de Gérant de classe B de la Société et ce avec effet au 15 novembre 2012;

- de nommer:

* Monsieur Jorrit CROMPVOETS, né le 16 mai 1976 à Voorst, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en qualité de Gérant de classe B de la Société et ce avec effet au 15 novembre 2012 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Jan Willem OVERHEUL

Gérant de classe B

Référence de publication: 2012162034/19.

(120213579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

exceet Group SE, Société Européenne.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 148.525.

—
Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration de la Société en date du 12 décembre 2012

En date du 12 décembre 2012, le conseil d'administration de la Société a pris la résolution suivante:

- d'accepter la démission de Monsieur Ulrich FEISST de son mandat de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 30 septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Exceet Group SE

Signature

Référence de publication: 2012162155/15.

(120215109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Ährelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 24.538.

—
EXTRAIT

A l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 décembre 2012 à Rodange, il a été décidé:

- de transférer le siège social du 2, rue de l'Hôtel de Ville, L-4782 Pétange au 146, route de Longwy, L-4831 Rodange dans la même commune. L'article 5 des statuts reste inchangé.

Rodange, le 6 décembre 2012.

Patrick Lennertz

Gérant

Référence de publication: 2012162153/14.

(120214684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

A.H.T., Société Anonyme.

Siège social: L-7560 Mersch, Centre Marisca.
R.C.S. Luxembourg B 40.797.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOLDING A.H.T. SA

Paul LAPLUME

Référence de publication: 2012162160/11.

(120214956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Duchy Steel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 171.993.

—
Il est porté à la connaissance des tiers que le siège social de la société "Duchy Steel S.à r.l." a été transféré à l'adresse suivante:

L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison

Pour avis sincère et conforme

Pour la Société

Ritesh SINGH

Gérant

Référence de publication: 2012162128/14.

(120214027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Adagio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 138.192.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.
Pour Adagio S.A. (en liquidation volontaire)
Stéphane HEPINEUZE

Référence de publication: 2012162163/12.
(120214145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Adagio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 138.192.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.
Pour Adagio S.A. (en liquidation volontaire)
Stéphane HEPINEUZE

Référence de publication: 2012162164/12.
(120214146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

EKIAM Management S.à r.l. & Cie. Neunte (9.) S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 16, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 140.469.

Die mit Gesellschafterbeschluss vom 28.06.2011 beschlossene Kapitalherabsetzung wurde durchgeführt.
Das Kommanditkapital in Höhe von 73.500,00 € wurde in voller Höhe eingezahlt.

Grevenmacher, den 18.09.2012.
EKIAM Management S. à r. l.
Wolfgang Albus
Geschäftsführer

Référence de publication: 2012162110/13.
(120213127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Kauri Cab Valentina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 295.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 157.219.

EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 12 décembre 2012, ont renouvelé les mandats des gérants:
- Mrs Stéphanie GRISIUS, gérant, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,
- Mr Laurent HEILIGER, gérant, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.
Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.
Pour KAURI CAB VALENTINA S.à r.l.
Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2012162594/17.
(120215169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Albra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 9, Marbuengerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 103.934.

Extrait du procès - verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 novembre 2012 à Marnach

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, décide, conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 et à l'article 9 des statuts, de déléguer tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion des affaires ainsi que la représentation de la société à Monsieur Frank BERNARD, né 11/01/1962 à Esch-sur-Alzette et demeurant à L-4440 Soleuvre, 125, rue d'Esch, qui portera le titre d'administrateur délégué et qui pourra engager valablement la société par sa signature conjointe avec celle d'un autre administrateur.

La durée du mandat du nouvel administrateur délégué est fixée jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2013.

Ainsi, le nombre des administrateurs délégués passe de 2 à 3 membres

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Administrateur

Référence de publication: 2012162213/20.

(120215048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

AM & FH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4271 Esch-sur-Alzette, 24, rue Jean Origer.
R.C.S. Luxembourg B 164.755.

Par la présente, je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon poste de gérant technique de votre société immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B164 755.

Villerupt, le 8 juin 2012.

Danielle MINETTI-GRENIER.

Référence de publication: 2012162215/10.

(120214700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

C. Hypothek Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 163.213.

Déclaration rectificative au 11 décembre 2012, remplaçant la version déposée antérieurement, initialement déposée au RCS le 09/08/2012 sous le numéro L120141265

En date du 19 juillet 2012, un des associés de la Société, TCS II Opportunities Lu S.à r.l., a transféré une partie des parts sociales de Classe B qu'il détenait à un autre associé de la Société, TCS II Lu S.à r.l., c'est-à-dire qu'il a transféré au total 146,510 parts sociales de Classe B à TCS II Lu S.à r.l. Les parts sociales sont réparties à présent de manière suivante:

TCS II Lu S.à r.l.:	72,760 parts sociales de Classe A
	983,250 parts sociales de Classe B
TCS II Opportunities Lu S.à r.l.:	17,240 parts sociales de Classe A
	51,750 parts sociales de Classe B
Crown Westfalen Investments S.à r.l.:	10,000 parts sociales de Classe A
	115,000 parts sociales de Classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Pour la Société

Pedro Fernandes das Neves

Gérant

Référence de publication: 2012162275/24.

(120214176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Balegem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 37.407.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 10 décembre 2012 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2014:

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO S.A.,

- Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg;
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2012162252/18.

(120214109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Baypower S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 80.041.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 1^{er} novembre 2012

1. Mme Kristin MEIKLE a démissionné de son mandat de gérante A.
2. M. Jeffrey ROEHL, avocat, né en Californie (Etats-Unis d'Amérique), le 20 mai 1950, demeurant professionnellement au 5275 Westview Drive, Frederick MD 21703, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BAYPOWER S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012162255/16.

(120215182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Arianesoft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, Zone d'Activités Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 61.795.

Extrait des minutes de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg en date du 10 décembre 2012

Lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg en date du 10 décembre 2012, il a été décidé comme suit:

1. de déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société concernant cette gestion journalière à Monsieur Fernand ZANEN, né le 22 septembre 1962 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, demeurant à 5, Zone d'Activité Bourmicht, L-8070 Bertrange avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Veillez également prendre note du changement de l'adresse de l'Administrateur Monsieur Fernand ZANEN:

5, Zone d'Activité Bourmicht

L-8070, Bertrange

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Pour ARIANESOFT S.A.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2012162227/20.

(120215147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

BC Luxco 1, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 170.329.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 29 novembre 2012

En date du 29 novembre 2012, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Monsieur Devin O'Reilly de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Aurelien Vasseur, né le 8 janvier 1976 à Seclin, France, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 9a, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2018.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Madame Melissa Bethell
- Monsieur Jay Corrigan
- Madame Ailbhe Jennings
- Monsieur Aurelien Vasseur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

BC Luxco 1

Signature

Référence de publication: 2012162257/22.

(120214674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Bergasa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 49.590.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été redéposés auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 16 août 2012 sous la référence L120144598.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BERGASA HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012162263/15.

(120214939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Linter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 40.685.

- Constituée suivant acte reçu par Me Christine DOERNER notaire de résidence à L-BETTEMBOURG, en date du 20 mai 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 496 du 30 octobre 1992.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 12 novembre 2012 que Madame Lutgard VAN EECKHOUT, demeurant à B-9772 KRUISSHOUTEM, Wannegemdorp 37, a démissionné de son mandat d'administratrice en date du 9 novembre 2012 et que la société FOLLOW-UP NV, avec siège social à Oostendestraat 278, B-8820 TORHOUT, a été nommée comme nouvel administrateur de la société.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Pour la société:

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2012162647/17.

(120215006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

COTP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.
R.C.S. Luxembourg B 119.306.

—
EXTRAIT

Il a été décidé lors de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 9 juillet 2012:

- de renouveler d'ores et déjà les mandats d'administrateurs de Messieurs Philippe Boulard et Arnaud Schreiber jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
- de renouveler d'ores et déjà les mandats d'administrateurs et d'administrateurs-délégués de Messieurs Louis Marie Piron et Moysse Dargaa jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour COTP S.A.

BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012162337/19.

(120214217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Corum International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 76.795.

—
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/12/2012.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012162336/11.

(120214885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Dressane S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 70.447.

—
Il résulte d'une lettre de démission datée du 10 décembre 2012 que Monsieur Philippe PONSARD a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B et de Président du conseil d'administration de la société DRESSANE S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 70 447, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 10 décembre 2012 que Monsieur Luc HANSEN a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie A du conseil d'administration de la société DRESSANE S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 70 447, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 10 décembre 2012 que Monsieur Pierre LENTZ a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B du conseil d'administration de la société DRESSANE S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 70 447, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 10 décembre 2012 que la société anonyme AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la société DRESSANE S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 70 447, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

CF Corporate Services

Société Anonyme

2, avenue Charles de Gaulle

L - 1653 Luxembourg

Référence de publication: 2012162374/24.

(120214602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Suomi Broadcast Networks Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 168.468.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2012.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2012161270/10.

(120212541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

US Trade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8808 Arsdorf, 25, rue du Lac.
R.C.S. Luxembourg B 108.263.

L'an deux mille douze.

Le douze novembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme US TRADE S.A., avec siège social à L-8290 Kehlen, 20, Domaine Brameschhof, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 108.263,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 27 mai 2 005, publié au Mémorial C numéro 1037 du 14 octobre 2005,

modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Tom METZLER, notaire prénommé, en date du 02 septembre 2 005, publié au Mémorial C numéro 110 du 17 janvier 2006

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Xavier GOFFIN, administrateur de sociétés, demeurant à L-8808 Arsdorf, 25, rue du Lac.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Robert SOUMOIS, comptable, demeurant à B-6840 Neufchâteau, 16, route de Motechet.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Chantal GOFFIN-JACQUEMIN, sans profession, demeurant à L-8808 Arsdorf, 25, rue du Lac.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que sur les CENT (100) ACTIONS d'une valeur nominale de TROIS CENT CINQUANTE EUROS (€ 350,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de TRENTE-CINQ MILLE EUROS (€ 35.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

a) Transfert du siège social de son adresse actuelle L-8290 Kehlen, 20, Domaine Brameschhof à L-8808 Arsdorf, 25, rue du Lac

b) Modification afférente de l'article 2, 1^{er} phrase des statuts.

c) Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle L-8290 Kehlen, 20, Domaine Brameschhof à L-8808 Arsdorf, 25, rue du Lac.

Suite à cette décision, l'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article deux (2), des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. 1^{ère} phrase. "Le siège social est établi à Arsdorf."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: GOFFIN, SOUMOIS, GOFFIN-JACQUEMAIN, KESSELER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15030. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): A. SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012158583/52.

(120209188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

PFCEE Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 517.400,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 120.559.

In the year two thousand and twelve, on the sixth of November.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PFCEE Soparfi B S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 120.560, hereby represented by Mr. Erwin VANDE CRUYS, employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo in L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on November 5, 2012.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole shareholder of "PFCEE Soparfi A S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, with registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on October 11, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2190 of November 23, 2006. These Articles of Association have been amended for the last time by deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of the undersigned notary, on May 31, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1853 of July 25, 2012.

The capital of the company is fixed at four hundred and ninety-two thousand four hundred euro (492,400.- EUR) represented by four thousand nine hundred and twenty-four (4,924) shares, with a nominal value of one hundred euro (100.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The appearing sole shareholder resolves to increase the corporate share capital by an amount of twenty-five thousand euro (25,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of four hundred and ninety-two thousand four hundred euro (492,400.- EUR) to five hundred and seventeen thousand four hundred euro (517,400.- EUR), by issuing two hundred and fifty (250) new shares with a par value of one hundred euro (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing sole shareholder declares to subscribe to the two hundred and fifty (250) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one hundred euro (100.- EUR), so that the amount of twenty-five thousand euro (25,000.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing shareholder resolves to amend article 6 of the Articles of Incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at five hundred and seventeen thousand four hundred euro (517,400.- EUR) represented by five thousand one hundred and seventy-four (5,174) shares of a par value of one hundred euro (100.- EUR) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le six novembre

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PFCEE Soparfi B S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 120.560, ici représentée par Mr. Erwin VANDE CRUYS, employé, avec adresse professionnelle à 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 5 novembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «PFCEE Soparfi A S.à r.l.», avec siège social à 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Remich, en date du 11 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2190 du 23 novembre 2006 dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg agissant en remplacement du notaire instrumentaire en date du 31 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1853 du 25 juillet 2012.

Le capital social de la société est fixé à quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cents euros (492.400,- EUR) représenté par quatre mille neuf cent vingt-quatre (4.924) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cents euros (492.400,- EUR) à cinq cent dix-sept mille quatre cents euros (517.400,-EUR), par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les deux cent cinquante (250) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) ont été souscrites par l'associé unique et entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent dix-sept mille quatre cents euros (517.400,- EUR) représenté par cinq mille cent soixante-quatorze (5.174) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: E. Vande Cruys et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 08 novembre 2012. LAC/2012/52453. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2012.

Référence de publication: 2012158451/100.

(120209078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Jufin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 10-12, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 83.473.

L'an deux mille douze, le vingt-huit novembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «JUFIN S.A.», ayant son siège social au 71, route d'Arlon, L-8009 Strassen, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés_Luxembourg sous section B numéro 834732, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (ci-après le «mémorial C»), numéro 141 du 25 janvier 2002; et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 janvier 2009 publié au Mémorial C numéro 386 du 20 février 2009.

L'assemblée est présidée par Madame Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marco Nagtegaal, administrateur de société, demeurant professionnellement 10-12 Boulevard J.F. Kennedy, L-4170 Esch-sur-Alzette.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les trois cent dix (310) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de la Société et modification afférente du paragraphe 1^{er} de l'article 2 des statuts.
2. Acceptation de la démission de Monsieur Alwin Merkelbach de son poste d'administrateur de la Société; décharge.
3. Nomination de Monsieur Rainer Doerr en tant que nouvel administrateur de la Société.
4. Mise à jour de l'adresse de Monsieur Nagtegaal et de Madame Marion Klare, Administrateurs.
5. Constatation de la libération intégrale du capital social de la Société.

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, les Actionnaires présents ou représentés, se considérant dûment convoqués et déclant par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, décident de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 71, Route d'Arlon, L-8009 Strassen pour l'établir au 10-12 Boulevard J.F. Kennedy, L-4170 Esch-sur-Alzette.

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier le paragraphe premier de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la ville d'Esch-sur-Alzette.

[...]».

Deuxième résolution

L'assemblée prend connaissance et accepte la démission de Monsieur Alwin Merkelbach de son poste d'administrateur de la Société avec effet immédiat et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à cette date.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Rainer Doerr, né le 17 juin 1961 à Völklingen, Allemagne, demeurant professionnellement Im Schossacher 12, CH-8600 Dubendorf, Suisse, en tant que nouvel administrateur de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de 2013 statuant sur les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Quatrième résolution

L'Assemblée prend connaissance et décide de mettre à jour l'adresse de Monsieur Johannes Nagtegaal, administrateur, qui réside désormais au 10-12 Boulevard J.F. Kennedy, L-4170 Esch-sur-Alzette.

L'Assemblée prend connaissance et décide de mettre à jour l'adresse de Madame Marion Klare, administrateur, qui réside désormais à Vlugestal 2, B-3140 Keerbergen, Belgique.

Cinquième résolution

L'assemblée constate que l'actionnaire unique a versé la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) à la société en date du 21 avril 2008 libérant ainsi le capital social dans son intégralité ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrument par la production d'un extrait bancaire et d'un bilan de la Société.

Depuis lors, le capital social est désormais libéré à hauteur de cent pour cent (100%).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents euros (EUR 600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. LECOMTE, M. NAGTEGAAL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 30 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56797. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, 03 décembre 2012.

Référence de publication: 2012158314/72.

(120208930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Go Ahead SA, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 149.908.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

S'est réunie le 07 décembre 2012

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte des résolutions suivantes:

1. Nomination au poste d'administrateur Monsieur Bouronikos georgios né le 04 janvier 1965 à Thessaloniki (Grèce); demeurant au 5 rue Large, L1917 Luxembourg, et ce pour une durée indéterminée.
2. Monsieur Blum fernand n'est plus administrateur unique de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012161703/15.

(120213781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

SEB 10 - SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peterelchen.

R.C.S. Luxembourg B 133.426.

Monsieur Rudolf Kömen a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 4 décembre 2012.

A partir du 4 décembre 2012, le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Peter Kubicki avec adresse professionnelle à L-2370 Howald, 4, rue Peterelchen, président du conseil d'administration

Madame Marie Winberg avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, 8 Sveavägen

Monsieur Alexander Klein avec adresse professionnelle à D-60327 Frankfurt am Main, 7 Rotfeder Ring.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012161985/15.

(120213169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.